

Questionnaire en cas de déménagement à l'étranger

Coordonnées de la personne assurée

Prénom, nom	_____
Date de naissance	_____
E-mail	_____
Numéro de téléphone	_____
N° d'assurance	_____

Membres mineurs de la famille

Veillez noter tous les prénoms, noms, dates de naissance et numéros d'assurance.

Prénom, nom	_____
Date de naissance	_____
N° d'assurance	_____

Prénom, nom	_____
Date de naissance	_____
N° d'assurance	_____

Important : toutes les personnes majeures doivent remplir un formulaire séparé.

Veillez nous retourner le questionnaire dûment rempli et signé, accompagné de l'attestation de départ de la commune (pour chacune des personnes), si vous ne nous l'avez pas encore fait parvenir. Nous examinerons alors volontiers l'annulation de votre couverture d'assurance.

1. Domicile

Avez-vous un nouveau domicile à l'étranger ?

Oui, à cette adresse :

Rue, n° _____

NPA _____

Pays _____

Valable à partir du _____

Non En l'absence d'un domicile à l'étranger, nous ne sommes pas en droit d'annuler votre assurance obligatoire des soins. Si vous souhaitez obtenir une exemption de l'obligation d'assurance, veuillez vous adresser à la commune/au canton.*
Bon à savoir : l'attestation de départ pour l'étranger de la commune n'équivaut pas à une exemption. Si vous obtenez une attestation écrite d'exemption de votre obligation d'assurance, veuillez nous la faire parvenir.

2. Lien financier avec la Suisse

2.1 Est-ce que vous ou votre conjoint·e êtes détaché·e à l'étranger par un employeur suisse dans le cadre d'un contrat de travail existant ou êtes-vous étudiant·e ?

* Une exemption de l'obligation d'assurance peut uniquement faire l'objet d'une demande pour les personnes déménageant en Allemagne, France, Finlande, Italie, Autriche, Espagne et Portugal.

- Oui Veuillez nous faire parvenir l'attestation écrite (certificat de détachement de la caisse de compensation AVS ou formulaire A1) et nous indiquer votre nouvelle adresse au point 1.
Êtes-vous étudiant·e ? Dans ce cas, nous avons besoin de l'attestation de participation à un programme d'études (certificat d'immatriculation).
-

Non

2.2 Existe-t-il toujours une relation financière avec la Suisse, par exemple par le biais d'une rente, d'une activité professionnelle, d'indemnités journalières (maladie/accident) ou d'allocations de chômage ?

(Ne répondre à cette question que si le nouveau domicile se trouve au sein de l'UE/AELE*** ou en Grande-Bretagne).

- Oui Veuillez nous indiquer les prestations (financières) que vous percevez de la Suisse ou d'autres pays. Nous examinerons ensuite votre situation.

Quelles prestations (financières) percevez-vous de la Suisse ?

(Rente, activité professionnelle, indemnités journalières ou allocations de chômage)

Valable à partir du

Quelles prestations financières percevez-vous d'autres pays ?

(Rente, activité professionnelle, indemnités journalières ou allocations de chômage)

Valable à partir du

Non

Si vous n'avez pas de domicile à l'étranger (qu'il soit déclaré en Suisse ou non) ou en cas de séjour temporaire à l'étranger, l'obligation d'assurance en Suisse est maintenue. C'est la raison pour laquelle il n'est pas possible de sortir de l'assurance de base. Votre partenaire ou époux·se a-t-il ou a-t-elle un lien financier avec la Suisse ? Si c'est le cas, veuillez clarifier avec son assurance-maladie suisse les questions en lien avec l'obligation de s'assurer.

En cas d'annulation de l'obligation d'assurance en Suisse, les éventuelles assurances complémentaires sont également supprimées, à moins que d'autres accords n'aient été conclus.

J'atteste par la présente avoir répondu correctement aux questions du présent formulaire.

Lieu et date

Signature de la personne assurée

Veuillez nous retourner le formulaire dûment rempli et signé à l'adresse **form@helsana.ch**, par message sur le portail myHelsana ou par courrier à : Helsana Assurances SA, Case postale, 8081 Zurich. Merci beaucoup.

*** États de l'UE/AELE Allemagne (DE), Autriche (AT), Belgique (BE), Bulgarie (BG), Chypre (ZY), Croatie (HR), Danemark (DK), Espagne (ES), Estonie (EE), Finlande (FI), France (FR), Grèce (EL), Hongrie (HU), Irlande (IE), Islande (IE), Italie (IT), Lettonie (LV), Liechtenstein (LI), Lituanie (LT), Luxembourg (LU), Malte (MT), Norvège (NO), Pays-Bas (NL), Pologne (PL), Portugal (PT), République tchèque (CZ), Roumanie (RO), Slovaquie (SK), Slovénie (SI), Suède (SE)